

ONCODESIGN

Société anonyme

20 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

EXCO SOCODEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy
21066 DIJON CEDEX

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Immeuble Higashi
106, cours Charlemagne
69002 LYON

ONCODESIGN

Société anonyme

20 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ONCODESIGN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ONCODESIGN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 5.13 de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Principes, règles et méthodes comptables – Le chiffre d'affaires », votre société comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats « Services » selon la méthode de l'avancement en fonction des coûts engagés. Nous avons revu les hypothèses retenues et les calculs effectués par la société.

La note 5.9 de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Principes, règles et méthodes comptables – Subventions et avances conditionnées » expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions et avances conditionnées. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de traitement des subventions reconnues en produits d'exploitation et nous nous sommes assurés que les notes 7.3 et 7.4 de l'annexe aux comptes annuels fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 2 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

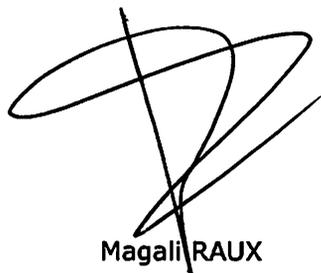
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Dijon et Lyon, le 10 juin 2020

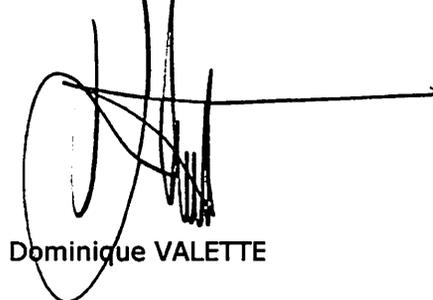
Les commissaires aux comptes

EXCO SOCODEC



Magali RAUX

Deloitte & Associés



Dominique VALETTE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1. BILAN AU 31/12/2019

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 949 734	1 252 125	697 609	521 945
Fonds commercial	2 787 182		2 787 182	
Autres immobilisations incorporelles	1 072 234		1 072 234	463 238
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	16 775		16 775	
Constructions	13 396	8 199	5 197	5 196
Installations techniques, mat. et outillage	3 443 427	2 506 360	937 067	603 301
Autres immobilisations corporelles	1 471 382	1 061 010	410 372	369 759
Immobilisations en cours	970		970	21 845
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	161		161	1 161
Créances rattachées à des participations	10 000		10 000	10 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	259 386		259 386	206 823
Autres immobilisations financières	1 975 522		1 975 522	2 108 424
ACTIF IMMOBILISE	13 000 169	4 827 694	8 172 475	4 311 692
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	492 546	48 697	443 849	871 672
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	16 921		16 921	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 545 889	326 914	8 218 975	6 262 538
Autres créances	8 645 640	481 310	8 164 330	5 818 076
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	6 414 946		6 414 946	8 917 662
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	827 793		827 793	633 579
ACTIF CIRCULANT	24 943 735	856 921	24 086 814	22 503 527
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	29 054		29 054	59 242
TOTAL GENERAL	37 972 958	5 684 615	32 288 343	26 874 461

1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 545 473)	545 473	545 473
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 691 894	17 691 894
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	21 409	21 409
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	(16 539 513)	(14 233 711)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 771 019	(2 305 802)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	36 245	
CAPITAUX PROPRES	3 526 528	1 719 264
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	2 514 684	2 083 257
AUTRES FONDS PROPRES	2 514 684	2 083 257
Provisions pour risques	29 054	59 242
Provisions pour charges	134 582	
PROVISIONS	163 636	59 242
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 491 000	3 110 555
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	8 325	15 063
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 114 063	2 941 135
Dettes fiscales et sociales	5 320 898	4 448 635
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70	70
Autres dettes	407 209	449 557
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	12 734 928	12 033 514
DETTES	26 076 495	22 998 809
Ecarts de conversion passif	7 000	13 889
TOTAL GENERAL	32 288 343	26 874 461

2. COMPTE DE RESULTAT clos au 31/12/2019

Rubriques	Exercice 2019			Exercice 2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				557 242
Production vendue de services	15 788 696	10 240 005	26 028 701	14 141 102
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	15 788 696	10 240 005	26 028 701	14 698 344
Production stockée				
Production immobilisée			717 447	371 696
Subventions d'exploitation			1 011	13 985
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 188 135	3 100 978
Autres produits			431 887	457 397
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 367 180	18 642 399
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			260 758	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 295 955	2 703 343
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			437 633	(295 560)
Autres achats et charges externes			14 581 500	13 069 578
Impôts, taxes et versements assimilés			948 912	960 814
Salaires et traitements			12 298 977	10 391 798
Charges sociales			5 256 472	4 296 484
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			725 753	570 865
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			107 986	282 585
Dotations aux provisions			134 582	59 242
Autres charges			391 246	507 650
CHARGES D'EXPLOITATION			37 439 774	32 546 799
RESULTAT D'EXPLOITATION			(9 072 593)	(13 904 400)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			26 407	
PRODUITS FINANCIERS			72 144	42 620
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			30 535	42 620
Reprises sur provisions et transferts de charges			41 609	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			296 504	160 420
Dotations financières aux amortissements et provisions			32 617	34 796
Intérêts et charges assimilés			263 887	125 624
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			(224 359)	(117 800)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(9 323 360)	(14 022 199)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 999 619	8 565 474
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 996 407	8 471 272
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 212	94 202
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			231 094	379 489
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			169 863	379 489
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			24 985	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			36 245	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			7 768 526	8 185 985
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			(3 325 853)	(3 530 412)
TOTAL DES PRODUITS			36 438 944	27 250 493
TOTAL DES CHARGES			34 667 925	29 556 295
BENEFICE OU PERTE			1 771 019	(2 305 802)



ANNEXES

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 avril 2020. Ces derniers couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 soit une période de 12 mois.

- ONCODESIGN a procédé à la fusion simplifiée avec sa filiale française PKP DESIGN (absorbée), détenue à 100 % au 1^{er} janvier 2019, filiale qui avait été créée pour héberger les actifs BERTIN PHARMA. Un mali de fusion s'inscrit dans les comptes 2019 en charges financières pour une valeur de 138 K€.
- La signature d'une collaboration stratégique avec SERVIER pour la découverte et le développement d'inhibiteurs de la kinase LRRK2 dans la maladie de Parkinson. Selon les termes de l'accord, les parties collaborent pour mener à bien le développement du programme. Oncodesign est en charge des activités de recherche jusqu'à la sélection de candidats précliniques (IND) notamment sur son site de recherche aux Ulis jusqu'en 2023. Le financement du programme est intégralement assuré par SERVIER qui dispose d'une option exclusive de licence mondiale sur le programme, exerçable dès l'obtention du statut d'IND1. Oncodesign a reçu un paiement initial de 3 M€ à la signature du partenariat et recevra d'autres paiements d'étapes significatifs jusqu'à la validation de l'entrée en Phase 1. De plus, les activités de recherche liées au projet sont prises en charge par le biais de refacturations à hauteur de 3 M€ annuels. Au total, SERVIER pourrait verser à Oncodesign jusqu'à 320 M€ en paiements d'étapes, auxquels s'ajouteront des redevances sur les ventes.
- ONCODESIGN a procédé à la levée d'option sur le Crédit-Bail Immobilier de Dijon arrivant à son terme au 15 octobre 2019.

3.2. Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice précédent intégrait des flux opérationnels de transfert d'activité entre ONCODESIGN et sa filiale PKP DESIGN tout au long de l'exercice (refacturation de personnels, de management fees, d'affaires en sous-traitance), au rythme de la fermeture des différents sites de la filiale et des remontées de personnels.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

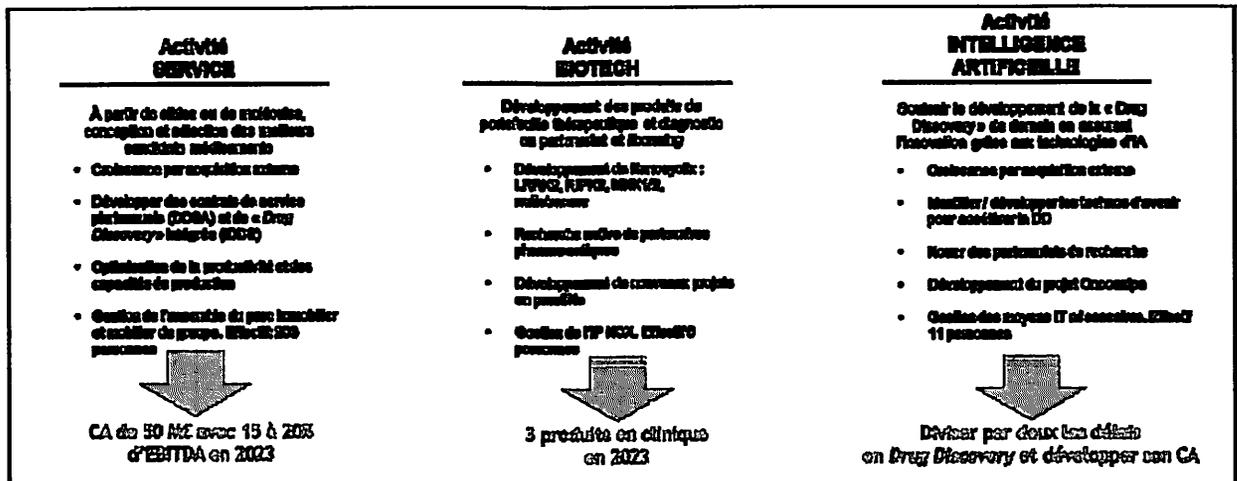
4.1. Janv. 2020 : Organisation de la société en Business Units

Jusqu'ici, Oncodesign était organisée selon trois axes d'innovation stratégique, fondateurs de sa plateforme de médecine de précision, à savoir 1/ Expérimentation, 2/ Découverte et 3/ Étude intégrant les ressources et les compétences.

Et le Groupe enregistrait trois types de flux économiques : le Service, le Partenariat et le Licensing faisant ressortir un business modèle hybride.

En 2019, les effets conjugués de la croissance de l'activité de Service, d'une part, et l'émergence d'un portefeuille plus mature de molécules, avec des candidats médicaments en propre ou en partenariat, d'autre part, ont marqué une étape clés dans le développement de la société.

Ainsi, fort de ces résultats, de la qualité et du potentiel de croissance de chacun des actifs, nous avons décidé de mettre en place, à partir du début de l'année 2020, une nouvelle organisation en *Business Units* (BU): Service, Biotech, Intelligence Artificielle.



Cette organisation va permettre de réaliser la stratégie de croissance 2020-2025 et apportera une meilleure lisibilité de l'activité du Groupe aux collaborateurs, aux clients et partenaires et aux investisseurs.

Chacune des BU se voit doter d'objectifs et de ressources propres

4.2. Février 2020 : 1ier jalon LRRK2

Servier et Oncodesign annoncent le franchissement d'une étape majeure avec une avance de 6 mois dans le cadre de leur partenariat stratégique concernant la recherche et le développement de candidats-médicaments potentiels pour le traitement de la maladie de Parkinson.

Les prochaines étapes, assujetties à d'autres paiements d'étape, valideront le potentiel de la plateforme Nanocyclix® à délivrer des médicaments efficaces pour traiter la maladie de Parkinson.

Oncodesign reçoit un paiement d'étape, lié à ce premier succès du programme, de 1 million d'euros.

Par ailleurs, Oncodesign anticipe la prise en charge par une refacturation des activités de recherche liées au projet à hauteur de 3 millions d'euros cette année.

4.3. Mars 2020 Pandémie COVID-19

Oncodesign, comme l'ensemble de l'économie mondiale, est touchée par l'apparition de la pandémie à Coronavirus COVID-19.

Oncodesign a immédiatement pris ses dispositions pour assurer le maintien de ses activités et à activer son « Plan de Gestion de Crise Pandémie » le 12 mars 2020 qui couvre la globalité de l'entreprise (laboratoires, assurance qualité, infrastructure informatique, ressources humaines et logistique) afin de garantir la réalisation de nos prestations de services dans le respect des éventuelles consignes supplémentaires imposées par les autorités sanitaires.

Des mesures de préventions ont ainsi déjà été mises en œuvre pour protéger nos salariés et adapter l'organisation du travail.

- Pour chaque projet, les équipes projets ont identifié un chef de projet ou un directeur d'étude, et leur suppléant. Une mise à jour des permanences est réalisée de façon hebdomadaire ou plus fréquente si besoin.
- L'infrastructure informatique a été adaptée afin de permettre le télétravail à l'ensemble des collaborateurs dont les activités peuvent être réalisées selon ces modalités.
- Pour les collaborateurs déjà en télétravail, les déplacements au siège et les réunions physiques ont été suspendues.
- Toutes les réunions physiques sont remplacées par des web-conférences en particulier avec des tiers.

Nous avons créé une cellule de surveillance interne dans le but de mettre à jour ce plan de façon quotidienne. Cela se fait en relation avec les ressources humaines, la direction et en collaboration avec les responsables de département en fonction de l'évolution des recommandations officielles des gouvernements ou des agences de santé.

En fonction de la connaissance actuelle des éléments connus sur cette crise sanitaire et de son développement, Les éléments connus à date (Mars 2020) sur notre carnet de commandes, nos perspectives de chiffre d'affaires et d'activité planifiée dans les laboratoires, notre niveau de trésorerie ainsi que les mesures d'accompagnement mises en place par le Gouvernement nous permettent de garantir la continuité d'activité sur les prochains mois mais sans pour autant nous permettre d'estimer l'impact final sur notre activité et l'atteinte de notre objectif de CA pour 2020. Notre anticipation nous laisse à penser que cette crise aura des répercussions sur notre activité durant les 6 prochains mois.

- Pour la BU Service, l'activation de notre PCA et la poursuite de l'activité sur nos sites, dans nos laboratoires nous permet d'ores et déjà et nous permettra de réaliser les travaux confiés par nos clients. A date, nous n'avons pas connaissance d'annulations massives de commandes de nos clients.

Les approvisionnements sont toujours possibles pour la plupart de nos consommables / matières premières, moyennant parfois un allongement des délais de livraison mais sans bloquer nos travaux.

Enfin, la nature de notre portefeuille d'offres, notamment DDSA qui sont des programmes pluriannuels nous assure d'un niveau d'activité récurrente planifié à long terme.

A contrario, ce sont les prises de commandes sur les offres ponctuelles et non-récurrentes qui risquent d'être pénalisées, l'arrêt des congrès, la limitation des déplacements entravant le travail de terrain de nos BDs sans que l'on puisse en quantifier l'impact pour le moment.

- Pour la BU Biotech, du fait de notre autonomie sur les programmes de travail, nous n'anticipons pas d'impacts de la pandémie sur notre activité et sur l'avancement de notre pipe, ni sur la recherche de Partenaire pour RIPK2.

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société ONCODESIGN SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant suivis).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les mêmes méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux historiques ont été utilisées pour l'établissement des comptes intermédiaires : il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

5.1. Changement de méthode d'estimation et de présentation

Le changement de méthode d'estimation intervenu au cours de l'exercice est le suivant :

- Le mode de calcul du chiffre d'affaires à l'avancement pour les études de service a été revu et affiné afin d'intégrer les ajustements inhérents à la vie des projets et de mieux refléter la réalité du projet. L'avancement était jusque-là calculé sur les coûts prévisionnels des actions déjà réalisées par rapport aux coûts prévisionnels totaux de l'étude. L'avancement est aujourd'hui calculé sur les charges constatées à date par rapport aux coûts totaux des actions nécessaires à la terminaison de l'étude. Cela permet de prendre en compte les éléments réels et une précision plus importante du reste à faire.
- Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dès lors qu'ils sont considérés comme hautement probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques.

L'impact de ce changement d'estimation conduit à comptabiliser une provision (perte à terminaison) de 135 K€ au 31/12/2019.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5.2. Immobilisations

5.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de dépôts de brevets sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pendant toute la période allant de la date de dépôt prioritaire à la date de dépôt international (12 mois).

Ces frais sont ensuite transférés en immobilisations incorporelles. Viendront ensuite s'ajouter les frais de dépôts internationaux au fur et à mesure de ceux-ci.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- Des logiciels spécifiques à l'activité de la société notamment :
 - o LIMS (Laboratory Information Management System) : logiciel de suivi de l'activité des laboratoires.
 - o Vivo Manager : logiciel spécifique de suivi des opérations sur les animaux.
- Les frais de dépôt de brevets,
- Les frais de dépôts de marque,
- Un fonds de commerce.

5.2.2. Fonds de commerce

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test annuel de dépréciation est réalisé au niveau du regroupement du groupes d'actifs auquel appartient le fonds de commerce. La valeur comptable du regroupement de groupes d'actifs (y compris le fonds de commerce et après déduction des pertes de valeurs éventuellement comptabilisées au titre du test précédent) est comparée à sa valeur actuelle. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Le fonds de commerce inscrit dans les comptes 2019 est issu de la fusion de la filiale SAS PKP DESIGN. Cette dernière a acquis un fonds de commerce de BERTIN PHARMA au 31/08/2017 pour une valeur de 2 787 181.97 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Aucun indice montrant que le fonds commercial a pu perdre de la valeur n'a été détecté.

5.2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 2 à 5 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : N A ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans.

5.2.4. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les immobilisations financières correspondent pour leur essentiel à la caution en lien avec l'opération de lease-back.

Néanmoins la société possède les titres de participation de la société Oncodesign Inc., Oncodesign USA Inc. et une participation au GIE PHARM'IMAGE.

D'autre part, dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société Louis Capital Markets, la société possède 10 399 actions propres au 31 décembre 2019. Ces actions sont valorisées selon le principe FIFO. (First In First Out). Dès lors que la valeur FIFO est supérieure au cours à la date de clôture une provision est portée au bilan.

5.3. Evaluation des stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks se composent essentiellement :

- De consommables de fonctionnement : il s'agit des réactifs de laboratoires et consommables divers (blouse, gants...) qui ne se rattachent pas directement à une étude.
- De consommables spécifiques : il s'agit de médicaments de référence, d'anticorps affectable aux études.
- D'animaux : Il s'agit des animaux présents en zone de quarantaine au moment de la clôture de la période. Les animaux sont considérés comme « consommés », dès lors qu'ils sortent de la quarantaine pour rentrer dans le processus de production.

Du fait de la nature des composants des stocks, la société comptabilise des provisions pour dépréciation sur la base des dates de péremption des réactifs, médicaments et anticorps. La société enregistre également des dépréciations pour rotations lentes.

5.4. Créances

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée.

Les créances clients sont provisionnées dès lors que la société constate un litige avec client ou entame une procédure de recouvrement envers le client.

5.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les éventuelles provisions pour dépréciation des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- La valeur probable de négociation pour les titres non cotés

5.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « valeurs mobilières de placements » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les découverts bancaires, dans la mesure où ils répondent à un besoin ponctuel et non récurrent, sont intégrés aux disponibilités.

5.7. Opérations en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours de la clôture de la période. Les écarts en découlant sont portés en "Ecart de conversion" à l'Actif ou au Passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

5.8. Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour pertes à terminaison et pour risques projets concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

5.9. Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par les équipes Recherche & Développement sont enregistrées, à réception, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ».

Les subventions sont reconnues en compte de résultat, en produits d'exploitation en fonction de l'avancement des charges auxquelles elles se rapportent. Le cas échéant, une régularisation pour subvention perçue d'avance est comptabilisée.

5.10. Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

5.11. Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

5.12. Crédit Impôt Recherche (CIR)

La société Oncodesign dispose d'un agrément au Crédit d'Impôt Recherche pour ses clients.

Le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

5.13. Le Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires se décompose dorénavant selon 3 flux :

⇒ Le flux de Services

Il correspond au flux d'affaires récurrent du Groupe. Il s'adresse à tous les types de thérapies et familles de cibles, il repose sur deux nouveaux types d'offres qui étendent les aires thérapeutiques concernées en dehors de l'Oncologie, en incluant également la chimie. Elles ont été lancées commercialement sur la fin du second trimestre 2018.

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en fonction des coûts engagés. Les éléments suivant sont réunis pour une détermination fiable du résultat à terminaison :

- Le montant global du contrat global peut être évalué de façon fiable
- Le pourcentage d'avancement peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- Les coûts peuvent être identifiés de façon fiable
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat

⇒ Les flux de Partenariat et de *Licensing*

Ils sont avant tout basés sur des projets de *Drug Discovery* issus de la technologie propriétaire Nanocyclix capable de produire des inhibiteurs de kinases très spécifiques.

Le partage de risque avec des Pharmas partenaires est :

- soit précoce au stade de la phase de lead optimisation,
- soit à la suite des premières phases cliniques.

Plus le risque est partagé tardivement plus les retours financiers sont importants.

Les flux de Partenariat et de *Licensing* sont définis comme suit :

- **Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients** sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.
 - Droits d'accès à la technologie (Up front fees)
 - Quand les « up front fees » correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.
 - Paiement d'étapes ou Milestone

Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par Oncodesign. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

5.14. Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux charges d'intérêts d'emprunts, aux produits d'intérêts de comptes à terme.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 752 445		1 354 852
Terrains			16 775
		Dont composants	
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	13 395		1
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	3 153 902		289 525
Installations générales, agenc., aménag.	546 749		82 415
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	733 875		108 342
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	21 845		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 971 563		497 058
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	11 161		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 367 846		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 364 454		
TOTAL GENERAL	8 288 371		1 851 910

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		298 147	5 809 150	
Terrains			16 775	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			13 396	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			3 443 427	
Installations générales, agencements divers			629 164	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			842 218	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		20 875	970	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 875	4 945 950	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 000	10 161	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		132 938	2 234 908	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		133 938	2 245 069	
TOTAL GENERAL		452 959	13 000 169	

Les montants des immobilisations issues de la fusion de notre filiale PKP DESIGN sont intégrés dans la colonne « Début d'exercice » pour une valeur totale de 3 313 K€ dont 2 800 K€ en incorporel, 496 K€ en matériel industriel pour l'essentiel.

Les principaux mouvements d'acquisition :

- Les Immobilisations incorporelles sont constituées de :
 - o Brevet sur la technologie Nanocyclix ,
 - o Logiciel informatique,
 - o Production immobilisée s'établit à 1 072 K€ correspondant aux développements d'outils de gestion internes, de chiffrages d'études, de logiciels adaptés au projet « ONCOSNIPE » pour l'essentiel.
- Les immobilisations corporelles représentent le renouvellement de matériel technique récurrent et des investissements liés à l'accroissement de la société
- Le poste « immobilisations financières » intègre le dépôt de garantie consenti dans le cadre de l'opération de lease-back sur le centre de Recherche des Ulis.

6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	986 334	265 791		1 252 125
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	8 199			8 199
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 196 766	309 594		2 506 360
Installations générales, agenc. et aménag. divers	307 207	65 468		372 674
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	603 435	84 901		688 336
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 961 170	459 962		3 575 569
TOTAL GENERAL	3 938 633	725 753		4 827 694

6.2. Stocks (en valeur brute)

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Rubriques	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Approvisionnements				
Consommables de Fonctionnement	332 842	356 762		23 920
Consommables Spécifiques	115 454	522 121		406 667
Animaux	44 250	51 296		7 046
TOTAL I	492 546	930 179		437 633
Total STOCK				

La diminution des stocks porte principalement sur la baisse des consommables spécifiques (consommables directement attribuables aux études). Cette évolution est principalement liée à un nouvel accord avec un fournisseur d'anticorps qui met désormais à disposition sa marchandise dans nos locaux et répond à la volonté stratégique de la société de diminuer le BFR consommé par nos stocks.

6.3. Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	10 000			10 000
Prêts	259 386			259 386
Autres immobilisations financières	1 975 522	146 361		1 829 161
Clients douteux ou litigieux	380 373	380 373		
Autres créances clients	8 165 516	8 165 516		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	123 643	123 643		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 979	4 979		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	6 869 116	6 869 116		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	229 366	229 366		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés	1 418 536	1 418 536		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	827 793	827 793		
TOTAL GENERAL	20 264 229	18 165 683	2 098 547	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	115 117			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	248 055			
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	4 491 000	950 997	3 519 099	20 904
Emprunts et dettes financières divers	8 325		8 325	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 114 063	3 114 063		
Personnel et comptes rattachés	2 585 277	2 585 277		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 938 577	1 938 577		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	436 732	436 732		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	360 312	360 312		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70			70
Groupe et associés	58	58		
Autres dettes	407 152	407 152		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 734 928	3 479 476	2 742 356	6 513 096
TOTAL GENERAL	26 076 495	13 272 644	6 269 851	6 534 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	611 627			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Variation des créances de l'entreprise :

Les créances s'établissent à 20 264 K€ et se déclinent à moins d'un an pour 18 166 K€ et à plus d'un an pour 2099 K€. Ces dernières s'établissaient à 15 870 K€ en 2018 faisant ressortir une progression de 4 394 K€ qui s'explique par le décalage d'encaissement du CIR d'une valeur de 3 554 K€.

Ces dernières intègrent pour les valeurs les plus significatives :

- Créances clients 8 165 K€ représentant 106 jours de chiffre d'affaires contre 76.50 jours en 2018.
- Crédit d'impôt Recherche 2018 des sociétés ONCODESIGN et sa filiale PKP DESIGN et 2019 pour des valeurs respectives de 3 507 K€, 47 K€ et 3 288 K€, soit un total de 6 842 K€

Variation des dettes de l'entreprise :

Les dettes s'établissent à 26 076 K€ en 2019 contre 22 999 K€ en 2018 soit une progression de 13 %.

Ces dernières sont composées pour l'essentiel des postes suivants :

- Emprunts et dettes financières pour une valeur de 4 491 K€ en progression de 1 381 K€ en lien avec la fusion de la filiale PKP DESIGN,
- Dettes fournisseurs de 3 114 K€ représentant 56 jours d'achats en 2019 conformément à l'exercice 2018,
- Dettes fiscales et sociales pour un total de 5 321 K€ sans antériorité particulière. Seuls le recours sur la CFE 2017 entrepris par GSK depuis 2015 reste provisionné pour une valeur de 121 K€ (nette de dégrèvement).
- Produits constatés d'avance intègrent, en sus des opérations courantes de séparation d'exercice sur la base d'un chiffre d'affaires à l'avancement, la plus-value (8 913 K€ correspondant au « restant à reprendre ») issue de l'opération de lease-back 2017 qui fait l'objet d'une reprise au rythme du crédit-bail de 15 ans.

6.4. Comptes à terme

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes de dépôts à terme. Elles se décomposent comme suit :

Comptes à terme	31/12/2019	31/12/2018
Caisse d'Epargne	450 000	450 319
Crédit Agricole		1 233 558
Société Générale		2 000 667
Total	450 000	3 684 544

Ces placements sont disponibles à court terme et ne présentent pas de risque lié à des évolutions de taux d'intérêts.

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2018 :

Les comptes de l'exercice 2018 ont fait apparaître un résultat de (2 305 802) €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce dernier a été affecté en report à nouveau.

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		1 719 264
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		1 719 264
Variations en cours d'exercice		En moins
Variation du Report à Nouveau		
Variation Amortissements dérogatoires		36 245
Résultat de l'exercice		1 771 019
SOLDE		
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		3 526 528

7.1.1. Composition du Capital Social

Exprimé en €	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	545 472.96	545 472.96
Valeur Nominale	0.08	0.08
Nombre d'actions	6 818 412	6 818 412
Droits de vote exerçables	10 094 604	10 094 604

7.1.2. Répartition du Capital Social

Réalisé sur la base des titres détenus en nominatif.

En nombre d'actions	Actions ordinaires	% du Capital
Fondateurs	2 908 078	42.65%
Managers	457 360	6.71%
Financiers Historiques	316 620	4.64%
Public	3 125 955	45.85%
Auto Détention	10 399	0.15%
Total	6 818 412	100.00%

7.2. Instruments financiers dilutifs

Il n'y a pas d'instruments financiers dilutifs au 31 décembre 2019.

7.3. Avances conditionnées

Exprimé en €	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
BPI - IMAKINIB	804 257			804 257
BPI - IMODI	992 000			992 000
BPI - ONCOSNIPE	287 000	431 427		718 427
TOTAL	2 083 257	431 427		2 514 684

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction de la nature des dépenses qui composent les projets financés.

Cf ci-avant Annexe consolidée

7.4. Subventions d'exploitation

Exprimé en €	31/12/2019		31/12/2018	
	Reçues	Au compte de résultat	Reçues	Au compte de résultat
BPI - IMAKINIB		1 011	225 126	13 985
BPI - IMODI				
BPI - ONCOSNIPE				
TOTAL		1 011	225 126	13 985

Cf ci-avant Annexe consolidée

7.5. Emprunts et concours bancaires

Détail des emprunts par échéance en €	Variation nette année	Valeur au 1er jour de l'exercice	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
CRCA - ex PKP 667 K€ (fin 15/10/2024)	(77 988)	667 000	118 434	470 578	
CIC - 150 K€ (fin 10/02/2019)	(8 393)	8 393			
CIC - 200 K€ (fin 20/08/2019)	(44 574)	44 574			
CE - 350 K€ (fin 05/10/2019)	(97 486)	97 486			
CIC - 150 K€ (fin 15/12/2019)	(50 125)	50 125			
BPI - 2 500 K€ (fin 30/09/2024)	(125 000)	2 500 000	500 000	1 875 000	
SG - 300 K€ (fin 29/10/2023)	(64 259)	295 075	59 694	171 122	
CIC - 110 K€ (fin 05/11/2021)	(36 432)	106 976	36 687	33 856	
SG - ex PKP 670 K€ (fin 24/11/2024)	(68 727)	670 000	119 083	482 190	
CE - ex PKP 663 K€ (fin 05/02/2025)	(38 645)	663 000	117 099	486 352	20 904
TOTAL	(611 628)	5 102 628	950 997	3 519 099	20 904

Par ailleurs, la société bénéficie d'un concours bancaire à hauteur de 800 000 € qui n'est pas utilisé au 31/12/2019.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2019. Les emprunts de la filiale PKP DESIGN sont remontés dans la société ONCODESIGN par le biais de la fusion.

Quatre emprunts ont pris fin sur l'exercice 2019 pour des valeurs d'origine de 850 K€.

L'emprunt BPI de 2.5 M€, initialement souscrit en 2017 s'inscrit sur un remboursement à plus de 4 ans.

7.6. Comptes de régularisation

Les facturations de l'activité Expérimentation sont souvent déconnectées de la réalisation effective de l'étude, le compte de produit constaté d'avance sert à corriger le Chiffre d'Affaires à l'avancement.

La plus-value réalisée sur l'opération de cession du lease-back 10.3 M€ suit comptablement la durée de location du bien. Le produit sera donc constaté pendant 15 ans à hauteur de 686 K€ par an.

7.7. Provisions

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		36 245		36 245
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES		36 245		36 245
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	59 242	29 054	59 242	29 054
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		134 582		134 582
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	59 242	163 636	59 242	163 636
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	38 046		38 046	
Dépréciations stocks et en cours	58 507	48 697	58 507	48 697
Dépréciations comptes clients	311 404	59 288	43 777	326 914
Autres dépréciations	481 310			481 310
DEPRECIATIONS	889 266	107 985	140 329	856 921
TOTAL GENERAL	948 508	307 866	199 571	1 056 802
Dotations et reprises d'exploitation		278 812	140 329	
Dotations et reprises financières		29 053	59 241	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

La provision sur stock suit les règles fixées.

Les créances client ont fait l'objet de provisions à 100 ou 50% en fonction du risque d'irrecouvrabilité.

Le poste « autres provisions pour dépréciation » affiche un solde de 481 K€ correspondant à la créance en compte courant de la filiale canadienne ayant supporté une partie des coûts de déploiement de nos activités sur le territoire nord-américain.

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Chiffre d'affaires et autres revenus

Oncodesign a été fondée en 1995 avec pour vocation dès l'origine de découvrir et d'apporter de nouveaux traitements personnalisés et efficaces aux patients atteints de cancers.

Le découpage du chiffre d'affaires reprend l'organisation opérationnelle par flux : Service, Partenariat et Licensing, auxquelles s'ajoutent à ces flux opérationnels, les prestations intra groupe et les revenus annexes (loyers des bureaux du site des Ulis...).

Revenus en K€	31/12/2019	31/12/2018
Flux Service	19 999	13 104
Flux Partenariat	5 841	1 037
Flux Licensing		
Prestations filiales et Loyers Les Ulis	190	557
Production immobilisée	717	372
Redevances Marque Oncodesign	127	346
Transferts de charges	1 027	2 823
	27 901	18 239
Total Revenus des Opérations		

Ces valeurs correspondent aux opérations ONCODESIGN SA, et intègrent les flux intragroupes.

Les prestations des filiales correspondent en 2018 à commissions apportées d'affaires pour le compte de notre filiale PKP DESIGN pour une valeur de 342 K€.

La variation des transferts de charges s'explique par des refacturations de coûts en 2018 à la filiale PKP DESIGN pour une valeur de 1 324 K€. Au 31.12.2019, ce poste intègre principalement :

- Prise en charge de formation, d'IJSS, de prévoyance et d'avantage en nature pour une valeur de 177 K€
- Management fees aux filiales de la BU Nord Américaine pour un total de 160 K€
- Reprise de la plus-value sur opération de lease-back pour un montant de 686 K€

8.2. Charges de personnel

Les charges de personnel s'établissent à 17 555 K€ et affichent une progression de 19.52 %. Par rapport à 2018. L'augmentation de la masse s'explique par l'effet année pleine en 2019 des recrutements réalisés en 2018, et par ailleurs, par l'arrivée dans ces recrues, de profils plus seniors en lien avec l'émergence de nos nouvelles offres et l'activité chimie.

8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 7 769 K€ et intègre pour l'essentiel la subvention de 7 920 K€, versée par GSK au titre du quatrième versement des 33 000 K€.

8.4. Impôt sur les bénéfices

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. L'estimation du crédit d'impôt recherche, sur la base des dépenses de la période, s'établit à 3 290 K€ au 31/12/2019.

Les autres crédits d'impôts, s'élèvent à 25 K€.

8.5. Résultat par action

Résultat par action	31/12/2019	31/12/2018
Nombre moyen pondéré d'actions	6 818 412	6 818 412
Résultat Net	1 771 018	(2 305 802)
Base de calcul du résultat par action	1 771 018	(2 305 802)
Stock-options ayant un effet dilutif		
Actions gratuites ayant un effet dilutif		
Bons de souscription d'actions ayant un effet dilutif		
Base de calcul du résultat dilué par action	1 771 018	(2 305 802)
Résultat par action	0.26	-0.34
Résultat dilué par action	0.26	-0.34

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires avait pour effet de réduire le bénéfice par action ou d'augmenter la perte par action des activités poursuivies

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Opérations avec les parties liées

Il existe 3 opérations avec des parties liées :

- Rémunération du compte courant de la société PCG au taux maximum fiscalement déductible. A fin décembre, compte tenu du montant non significatif, aucun intérêt n'a été constaté au 31 décembre 2019.
- Financement de 5 places en crèche pour le personnel Oncodesign à la SARL CGD (société de Catherine Genne, Directeur Général Délégué et Administrateur Oncodesign), conclu le 8 décembre 2016. Le montant de cette convention s'élève à 50 K€ annuel.
- Honoraires de monsieur Jan Hoflack dans le cadre des prestations de Directeur Scientifique facturés par la société de Mr Jan Hoflack, Pharmopsis BV, conclu le 20 juillet 2010. Le montant de ces honoraires s'élève à 328 K€ sur la période.

9.2. Engagements donnés

9.2.1. Caution :

Garantie d'ONCODESIGN SA pour sa filiale SYNERGIE MTL, dans le cadre d'une garantie de découvert de 250 K€ via la Lyonnaise de Banque et la Société Générale.

9.2.2. Engagement de Fonds propres

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'aides remboursables à l'innovation accordées par BPI et l'ANVAR et de subventions accordées par les collectivités publiques.

Il n'existe plus de conditions de fonds propres sur les prochaines étapes des projets financés par BPI.

9.2.3. Crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisation	Total
VALEUR D'ORIGINE		12 150 000	551 215		12 701 215
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		3 960 306	215 486		4 175 792
Exercice en cours		796 973	114 207		911 180
TOTAL		4 757 279	329 693		5 086 972
VALEUR NETTE		7 392 721	221 522		7 614 243
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs		5 156 363	209 250		5 365 613
Exercice en cours		903 341	126 097		1 029 438
TOTAL		6 059 704	335 347		6 395 051
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus		668 339	109 071		777 410
A plus d'un an et moins de 5 ans		2 673 356	112 615		2 785 971
A plus de cinq ans		5 542 115			5 542 115
TOTAL		8 883 810	221 686		9 105 496
VALEUR RESIDUELLE		1	1 852		1 853
Montant pris en charge ds exerc.		903 341	126 097		1 029 438

Les engagements de crédits baux se décomposent comme suit :

- Le Crédit-bail immobilier des locaux de Dijon a pris fin au 15 octobre 2019.
- Crédit-bail immobilier des locaux du site des Ulis pour une valeur de 8 884 K€, soit 668 K€ à moins d'un an, 2 673 K€ sur une période de 1 à 5 an et 5 542 K€ sur une période à plus de 5 ans.
- Crédits-baux mobiliers pour une valeur globale de 224 K€ :
 - 83 K€ : Baie de stockage de données informatiques sur le projet ONCOSNIPE,
 - 4 K€ : matériel de reproduction,
 - 137 K€ : Cytomètre.

9.2.4. Indemnité de fin de carrière

La provision pour indemnité de retraite ne fait pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux de la société mais uniquement d'une mention en annexe.

Options retenues :

- âge de départ à la retraite : 67 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres ;
- turn-over : 5% pour les salariés jusqu'à 54 ans et 0% pour ceux de + de 54 ans ;
- table de mortalité : TV 88/90 ;
- taux actualisation : 0.77% (IBOXX) ;
- taux augmentation salaires : 2,5% ;
- taux de charges : 30%
- convention collective de la chimie.
- Au 31/12/2019, la provision a uniquement été mouvementée des départs de la période.

La provision est calculée, pour les sites de Dijon et des Ulis sur les conditions de la convention collective des industries chimiques.

Le montant de la provision s'élève à : 1 465 911 €

9.3. Filiales et Participations

- Oncodesign USA Inc. (400 Technology Square Lower Level Cambridge, MA 02139 USA)

Créé en septembre 2015, cette filiale commerciale à 100% prend en charge le marché nord-américain. La filiale réalise un chiffre d'affaires de 2.56 M USD (2.27 M€) et affiche une perte de 136 KUSD (120 K€).

- Oncodesign INC (615 Boulevard René Lévesque ouest-Montréal)

Détenue à hauteur de 100% de son capital social.

Créée en mars 2007, la société Oncodesign Inc. est, suite à la crise financière de 2008, inactive depuis l'exercice 2009. Cette société a absorbé sa filiale SYNERGIE MTL au 01/01/2019. Le résultat 2019 fait apparaître une perte hors malis de fusion de 141 KCAD (93 K€).

- GIE PHARM'IMAGE (64 rue de Sully 21000 Dijon)

Groupement d'intérêt économique au capital de 60 K€ immatriculé au RCS de Dijon sous le numéro 503 269 615. Nous détenons 40 % de son capital social soit 10 K€.

Le résultat estimé 2019 du GIE, est déficitaire de à 94 K€. La quote-part de 37.6 K€ est intégrée dans le résultat fiscal d'Oncodesign SA.

9.4. Effectifs

Effectif moyen 2 sites	31/12/2019	31/12/2018
Ouvrier / Employés	13	13
Techniciens / Agent de maîtrise	106	97
Cadres	107	92
Dirigeants	2	2
Total	228	204
Effectif présent	31/12/2019	31/12/2018
Ouvrier / Employés	13	13
Techniciens / Agent de maîtrise	106	106
Cadres	112	100
Dirigeants	2	2
Total	233	221

Les recrutements réalisés correspondent à la mise en œuvre de la stratégie de la société sur ces 3 activités stratégiques.